

21*22
SEPT. 2024

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE AUX HAUTES-MYNES

Visite
des mines
à la lampe frontale

Visite
exceptionnelle
de la **Galerie des Arts**

Visite libre
du Musée

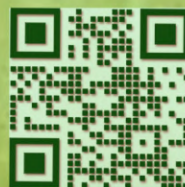
Découverte
du circuit hydraulique
du **Maître des Engins**

Gratuit

**Réservation
nécessaire**




MINISTÈRE
DE LA
CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PROGRAMME - HORAIRES
INFOS - RÉSERVATION**
 **03 29 25 03 33**
 **88160 - Le Thillot**
www.hautesmynes.com



SAM*DIM* 21/22 Dès 10h

Visites guidées de la Galerie des Arts à Fresse sur Moselle

Découvrez cette galerie de mine exceptionnelle (classée Monument Historique), illustrative des débuts de l'utilisation de la poudre noire en mine. Ses parois témoignent des techniques successives utilisées et ont conservé des traces d'outils remarquables.

L'accès se fera dans le cadre d'une marche en forêt de 30 minutes avec dénivelé.

Musée des Hautes-Mynes

Accès libre au musée avec ses objets archéologiques dont les exceptionnelles pompes du XVIII^e siècle, reconstitutions de fronts de taille et vidéos.



Gratuit

**Réservation 03 29 25 03 33
nécessaire**

www.hautesmynes.com

47 rue de la Gare - 88160 Le Thillot

Visites guidées des anciennes mines de cuivre du Thillot

Laissez-vous conduire dans des galeries creusées à différentes époques à la découverte de l'organisation du chantier minier et de l'évolution des techniques de percement et observez le matériel de pompage resté en place depuis plus de deux siècles.

À partir de 5 ans pour la visite de la Rouge-Montagne, ou circuit adapté pour les petits.

Visites guidées du circuit hydraulique du Maître des Engins

Suivez le tracé des eaux canalisées par les mineurs pour arriver à l'étang régulateur dit "Étang sur la Place". Vous comprendrez ainsi le fonctionnement des aménagements créés par les ouvriers du XVI^e siècle afin d'utiliser la force hydraulique pour épuiser l'eau présente dans les mines. Vous observerez également les vestiges de deux habitats d'officiers des mines.

Randonnée d'environ 1,5 kilomètre avec un dénivelé cumulé d'un maximum de 80 mètres.